



Conseil économique et social

Distr. : Générale
30 mars 2011*

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire
de la Commission, y compris les activités des institutions
régionales de la CESAP : politiques macroéconomiques,
réduction de la pauvreté et développement inclusif**

Rapport du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable

Note du secrétariat

Résumé

En 2010, le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CERPEDECS) a progressé en particulier dans le renforcement de ses effectifs. Il a pourvu les postes clés de Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, et de Directeur et Conseiller économique principal, en septembre et en octobre respectivement. Il a ensuite élaboré un plan stratégique pour 2011-2020, qui a été soumis au Conseil d'administration pour approbation. Afin de tirer pleinement parti de son avantage comparatif, le Centre s'efforcera de se repositionner en ce qui concerne la recherche stratégique et le développement des capacités, le réseautage et la création de partenariats, le partage des connaissances et les programmes de sensibilisation, les services de conseil en matière de politiques, et la mobilisation de ressources. En collaboration avec ses partenaires, il contribuera à réduire la pauvreté en Asie et dans le Pacifique en améliorant la compréhension des problèmes de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans la région, en cherchant des solutions fondées sur l'agriculture durable pour les populations pauvres et marginalisées, et en déterminant les meilleures options commerciales pour les groupes pauvres et vulnérables. N'étant qu'un acteur mineur dans le vaste ensemble des organisations qui s'occupent des politiques agricoles et de la recherche agronomique en Asie et dans le Pacifique, le Centre doit tirer le meilleur parti possible de ses accords de partenariat et de réseautage. C'est pourquoi son personnel a déjà participé à diverses réunions en vue d'établir des réseaux et de collaborer ainsi avec les autres organisations pour coordonner les activités. Afin d'encourager plus efficacement le partage des connaissances, le Centre a amélioré la convivialité de ses produits et en a créé de nouveaux. Par ailleurs, le recrutement d'un Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire lui a permis de renforcer les services de conseil en matière de politiques.

Pour mener à bien ses activités en 2011, le Centre devra compter essentiellement sur les contributions volontaires, financières ou en nature, du Gouvernement indonésien et d'autres États membres. Il s'emploie à chercher des ressources extrabudgétaires, mais celles-ci ne seront probablement disponibles qu'en 2012.

* Le présent document est soumis tardivement en raison de la nécessité d'attendre la tenue de la septième session du Conseil d'administration du CERPEDECS, le 18 mars 2011.

Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. Principales nouveautés en 2010.....	3
III. Progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour 2010-2011....	6
IV. Activités du projet de développement des capacités prévu pour 2011-2013.....	7
V. Questions administratives et financières.....	8
A. Renforcement des ressources humaines.....	8
B. Mobilisation de ressources financières	9
VI. Questions à examiner par la Commission.....	10
Annexes	
I. Contributions reçues en 2010	11
II. État des comptes	12
III. Rapport du Conseil d'administration sur sa septième session	13

I. Introduction

1. Le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CERPEDECS) se trouve dans une phase de profonds changements, du fait de la transformation du secteur de l'agriculture et des schémas de financement dans la région. Le Centre a été créé en 1981 comme organe subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), sous le nom de Centre régional pour la coordination de la recherche-développement sur les céréales secondaires, légumineuses, racines et tubercules dans les zones tropicales humides de l'Asie et du Pacifique (CERECS), en application de la résolution 174 (XXXIII) de la Commission en date du 29 avril 1977 ; ses statuts ont été adoptés par la Commission dans sa résolution 220 (XXXVIII) du 1^{er} avril 1982. Pendant de nombreuses années, le Centre s'est consacré avec beaucoup d'efficacité à la réalisation de recherches socioéconomiques sur les cultures relevant de son mandat. Par la suite, les financements ont diminué et, sur les recommandations issues d'une évaluation externe, il a été décidé en 2004 de revoir les statuts du Centre et de changer son nom en Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS) afin de mettre en avant le rôle des cultures secondaires dans la réduction de la pauvreté.¹ Puis, pour rendre le CERPEDECS plus visible et plus pertinent dans le contexte de l'Asie et du Pacifique, la Commission a approuvé, à sa soixante-sixième session de 2010, de le renommer en Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, tout en conservant le sigle CERPEDECS.²

2. L'objet du présent rapport est d'informer la Commission sur les progrès réalisés dans la réalisation des principaux objectifs définis dans sa résolution 65/4 sur le renforcement du CERPEDECS, à savoir :

¹ Voir la résolution 65/4 de la Commission, annexe.

² Voir Conseil économique et social, *Documents officiels*, 2010, *Supplément n°19* (E/2010/39-E/ESCAP/66/27), par. 56.

a) que le Centre devienne, dans le cadre de ses statuts actuels,³ un institut de coordination de la recherche et un centre d'excellence régional pris en charge par ses membres et concentrant ses activités sur la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires, en s'intéressant tout particulièrement aux problèmes de sécurité alimentaire, de famine et de malnutrition ;

b) que le Centre s'efforce essentiellement d'établir des réseaux avec les autres centres nationaux de recherche appartenant ou non à la région, d'encourager et de coordonner la recherche, d'en faire connaître et d'en diffuser les résultats, et de traduire les résultats de la recherche primaire en des propositions de mesures pertinentes pour la région ;

c) que le Centre axe ses recherches sur les systèmes durables de cultures secondaires et le développement de l'agro-industrie dans le contexte d'un développement rural et agricole inclusif axé sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

II. Principales nouveautés en 2010

3. En 2010, le CERPEDECS a renforcé son équipe de professionnels en recrutant, en septembre et en octobre respectivement, un Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, et un Conseiller économique principal, qui assure également la fonction de Directeur du Centre.

4. Le Centre a élaboré un plan stratégique qui s'inspire de celui qui avait été revu et adopté par le Conseil d'administration en mars 2009⁴ puis approuvé par la Commission dans sa résolution 65/4. Ce plan a été conçu en tenant compte du fait que le Centre a un atout particulier découlant de : i) son mandat régional et le réseau de systèmes nationaux de recherche agronomique qui existe dans la région ; ii) sa qualité d'organe subsidiaire de la CESAP, qui lui donne facilement accès aux décideurs politiques et lui permet d'être partie prenante aux plateformes régionales d'élaboration de politiques ; et iii) sa mission de contribuer à la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire grâce à des activités de recherche et développement sur l'agriculture durable. Afin de tirer pleinement parti de cet avantage comparatif, le Centre s'efforcera de se repositionner en ce qui concerne la recherche stratégique et le développement des capacités, le réseautage et la création de partenariats, le partage des connaissances et les programmes de sensibilisation, les services de conseil en matière de politiques, et la mobilisation de ressources.

5. *Recherche stratégique et développement des capacités.* Le CERPEDECS se propose de se centrer sur les sujets qui touchent véritablement à la faim, à l'insécurité alimentaire et à l'agriculture durable. Ces sujets seront étudiés dans le cadre de vastes projets de recherche, mis en œuvre à la demande de plusieurs pays de la région, dans lesquels le Centre assurera la gestion et la coordination d'études menées conjointement par les systèmes nationaux de recherche agronomique sur des questions intersectorielles. Il se chargera également de centraliser les résultats de la recherche testés avec succès dans les régions plus avancées afin de les mettre à la disposition des zones moins développées de la région. En outre, en collaboration avec ses partenaires, il

³ Résolution 60/5 de la Commission en date 28 avril 2004, annexe.

⁴ Voir E/ESCAP/65/25, annexe IV.

contribuera à réduire la pauvreté dans la région de l'Asie et du Pacifique : a) en améliorant la compréhension des problèmes de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans la région ; b) en cherchant des solutions fondées sur l'agriculture durable pour les populations pauvres et marginalisées ; et c) en déterminant les meilleures options commerciales pour les groupes pauvres et vulnérables. D'ores et déjà, dans le cadre de ses efforts pour devenir un centre d'excellence, cinq articles soumis à examen collégial ont été publiés par des membres du personnel en 2010.

6. *Réseautage et création de partenariats.* Pour être à même de s'acquitter de sa mission au sein du vaste ensemble d'organisations qui travaillent dans le domaine des politiques agricoles et de la recherche agronomique en Asie et dans le Pacifique, le CERPEDECS s'efforce de tirer le meilleur parti possible de ses accords de partenariat et de réseautage. À cette fin, il a déjà entrepris les activités suivantes :

a) Participation à une réunion consultative intergouvernementale organisée à Incheon (République de Corée), les 22 et 23 novembre 2010, par le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est. À cette occasion, les parties prenantes de la région ont débattu des besoins et des priorités de la recherche portant sur la réduction de la pauvreté et l'agriculture durable, et identifié les possibilités de collaboration avec le Bureau sous-régional ;

b) Participation au troisième Sommet économique pour l'Asie du Sud, qui s'est tenu du 17 au 19 décembre 2010 à Katmandou (Népal). Un exposé sur le commerce intrarégional des produits agricoles et alimentaires a été présenté dans le cadre du thème « Programme pour la sécurité alimentaire en Asie du Sud », à l'initiative des organismes South Asia Watch on Trade, Economics and Environment et South Asia Centre for Policy Studies, en partenariat avec la Banque asiatique de développement, le Secrétariat pour les pays du Commonwealth, Oxfam Novib, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la CESAP. Ce fut aussi l'occasion pour le personnel du Centre de discuter avec un grand nombre de décideurs de haut niveau, d'universitaires et de représentants de la société civile des possibilités de collaboration future sur les questions de sécurité alimentaire ;

c) Participation régulière aux réunions des équipes de pays des Nations Unies, au Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement, et à des groupes de travail sur les changements climatiques et les moyens de subsistance, et entretiens avec des représentants du Programme des Nations Unies pour l'alimentation (PAM) sur les possibilités de collaboration en Indonésie ;

d) Réunions avec les hauts représentants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)-Jakarta pour examiner comment le Centre pourrait utiliser les mécanismes de cette organisation pour la réalisation de ses activités ;

e) Réunions et discussions avec les interlocuteurs du Centre au Ministère indonésien de l'agriculture et avec de hauts responsables des instituts indonésiens de recherche, l'Institut agronomique de Bogor (BPI), le Centre indonésien pour la recherche et le développement des cultures vivrières (ICFORD) et le Centre indonésien d'étude des politiques et de la

socioéconomie agricoles (ICASEPS), en vue de cerner les domaines dans lesquels une collaboration accrue est nécessaire.

7. *Partage efficace des connaissances.* Le CERPEDECS s'efforce de fournir des services consultatifs axés sur la recherche dans les domaines de l'agriculture durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, à l'intention des décideurs et des professionnels, au moyen de ses services d'information qui comprennent une bibliothèque, des publications, des bases de données et une page web. Dans ce cadre, il a entrepris les activités suivantes :

a) Mise au point d'une présentation plus conviviale pour la page web, mise en service début 2011 ;

b) Nouvelle conception pour les publications internes *Palawija News* et *CAPSA Flash* ;

c) Élaboration d'un recueil d'articles scientifiques en rapport avec les priorités thématiques du Centre, publié comme condensé en ligne ;

d) Réalisation d'une enquête sur les besoins en services d'information des instituts partenaires de la région.

8. *Conseil en matière de politiques.* La réglementation en vigueur est souvent un obstacle majeur au transfert et à l'utilisation de technologies, et l'expérience des pays à travers le monde montre que les décideurs de haut niveau doivent être impliqués à un stade précoce du processus de recherche et développement. Le recrutement d'un Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en septembre 2010 a permis au Centre de mettre davantage l'accent sur les services de conseil en matière de politiques. Dans ce domaine, il a déjà entrepris les activités suivantes :

a) Entretiens au Ministère népalais de l'agriculture et des coopératives, le 16 décembre 2010, avec le ministre et les chefs de division, sur les activités de développement agricole en cours au Népal, en vue de cerner les questions d'intérêt commun dans les domaines de l'agriculture, de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. Ce fut également l'occasion de déterminer les besoins prioritaires du Ministère en formation et renforcement des capacités. Un mandat pour la prestation de services consultatifs est en train d'être défini, en consultation avec le Ministère ;

b) Des discussions ont eu lieu avec le président du Fonds pour la réduction de la pauvreté au Népal en vue d'une éventuelle collaboration. La formation du personnel du Fonds en matière de ciblage des communautés les plus vulnérables a été identifiée comme un domaine prioritaire d'assistance ;

c) Le Centre a fourni au Conseil indien de recherche sur les relations économiques internationales une liste de produits de base identifiés par un code à six chiffres du Système harmonisé. Ces informations avaient été demandées pour la réalisation d'une étude visant à déterminer les produits alimentaires essentiels pour assurer la sécurité alimentaire en Asie du Sud, en prévision de futures négociations dans le cadre de l'Accord sur la zone de libre-échange sud-asiatique (A/58/716-S/2004/122, annexe III).

9. *Mobilisation de ressources.* Pour réaliser les objectifs de son plan stratégique, le CERPEDECS doit accroître ses ressources financières et humaines. Des efforts importants ont été consentis pendant la période considérée pour augmenter le budget par des ressources extrabudgétaires, et pour diversifier les donateurs en attirant ceux qui n'ont encore jamais investi dans le Centre. Les activités entreprises à cette fin étaient les suivantes :

a) Le Centre a soumis à l'Union européenne une note de synthèse présentant le projet « Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est », pour l'exécution duquel un financement de 2,5 millions d'euros serait nécessaire ;

b) Le Centre a co-parrainé la soumission à l'Union européenne d'une note de synthèse présentant le projet « Adoption de meilleures pratiques de production, de gestion après la récolte et de commercialisation des légumes pour améliorer l'alimentation et la sécurité alimentaire des petits producteurs en Thaïlande, en République démocratique populaire lao et aux Philippines » ;

c) Des entretiens ont eu lieu avec des organismes donateurs, notamment le Centre australien pour la recherche agricole internationale, l'Agence australienne pour le développement international, la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole, au sujet des possibilités de financement.

III. Progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour 2010-2011

10. *Services d'information et développement de bases de données sur l'agriculture durable au service de la réduction de la pauvreté.* Toutes les publications du CERPEDECS (y compris les anciens numéros), notamment ses deux périodiques *CAPSA Flash* et *Palawija News*, continuent d'être mises en ligne sur le site web du Centre et sur le site AgEcon Search, une bibliothèque en ligne gérée par l'université du Minnesota (États-Unis), et peuvent être téléchargées gratuitement. En 2010, 72 712 téléchargements ont été enregistrés sur le site du Centre et 8 700 sur le site AgEcon Search. Outre la mise en ligne de ses publications, le Centre a entrepris les activités suivantes pour aider les groupes cibles à avoir plus largement et plus facilement accès à des informations sur les mesures permettant de combattre la pauvreté en milieu rural :

a) Publication de trois numéros de *Palawija News*, de trois numéros de *CAPSA Flash* et de trois études spéciales ;

b) Enrichissement de la base de données du Centre, qui contient des informations statistiques de différents niveaux (national, provincial et local) sur les cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique. Cette base couvre actuellement 17 pays de la région et est largement utilisée en ligne par des responsables politiques, des décideurs, des chercheurs et des étudiants du monde entier.

11. *Formation en groupe (séminaires, ateliers et colloques).* En raison des ressources financières et humaines limitées, le Centre n'a proposé aucune formation en 2010. Toutefois, il a mené les activités suivantes :

a) Réalisation d'une enquête auprès des instituts partenaires et de liaison dans la région afin de déterminer leurs besoins en formation, en vue de renforcer leur capacité à réaliser des activités de recherche et de sensibilisation ;

b) Préparatifs d'un atelier sur le thème « Investir dans l'agriculture durable pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté », notamment : i) diffusion d'une note de synthèse auprès des organismes concernés ; et ii) entretiens avec le directeur général de la sécurité alimentaire en Indonésie et le directeur de l'ICASEPS en vue de déterminer les priorités du pays à étudier dans le cadre de l'atelier. En outre, à la suite d'entretiens avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au sujet du projet de réaliser des études sur les investissements dans l'agriculture et d'organiser un atelier, un consultant de la FAO s'est rendu en Indonésie en décembre 2010 pour rencontrer les partenaires potentiels. Depuis, la FAO a rédigé un aide-mémoire, dans lequel elle se déclare disposée à collaborer avec le Centre pour mener à bien cette initiative et la financer.

12. *Projets sur le terrain.* L'atelier final du projet «Prévision des effets du phénomène El Niño sur la sécurité alimentaire», consacré aux conséquences des changements climatiques sur la sécurité alimentaire, a eu lieu à Hanoi (Viet Nam) les 14 et 15 juillet. L'objectif était de mettre au point un système intégré de planification des politiques afin de minimiser l'incidence des changements climatiques sur l'agriculture et la production alimentaire. L'atelier a réuni 30 participants venus de 11 pays de la région. Un document de travail sur la prévision des effets du phénomène El Niño sur la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique a été rédigé à l'issue de l'atelier et sera publié en 2011.

IV. Activités du projet de développement des capacités prévu pour 2011-2013

13. Le CERPEDECS étant un institut régional largement financé par des ressources extrabudgétaires, l'exécution des activités décrites ci-après dépendra de sa capacité à obtenir des contributions des donateurs. Il prévoit donc, en 2011, de s'attacher essentiellement à s'assurer des ressources financières et humaines suffisantes grâce à un financement extrabudgétaire, l'objectif étant d'avoir trouvé d'ici à la fin de l'année assez de fonds pour exécuter intégralement son programme de travail. Pour ce faire, il travaillera en réseau avec des partenaires dans les pays membres, en particulier avec les systèmes nationaux de recherche agronomique, pour chercher des idées de projets de collaboration, en assurant la liaison avec les donateurs potentiels et en soumettant des propositions de financement. Afin d'aider les pays d'Asie et du Pacifique à réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture durable, le Centre a élaboré un projet de renforcement des capacités pour la période 2011-2013, dont l'objectif est d'améliorer les capacités des scientifiques et des décideurs et de stimuler la coordination régionale au moyen des activités suivantes :

a) Le Centre aidera les pays à renforcer leur capacité à effectuer des travaux de recherche, notamment des analyses socioéconomiques et de politique générale, sur l'agriculture durable au service de la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire : i) en les aidant à cerner leurs besoins prioritaires de recherche dans ces domaines ; ii) en leur donnant accès aux données utiles ; iii) en aidant leurs scientifiques à appliquer les méthodes appropriées ; et iv) en publiant des rapports de synthèse sur les résultats de la recherche utiles et applicables ;

b) Le Centre contribuera à améliorer la coordination et la création de réseaux au niveau régional afin de multiplier et diversifier les travaux de recherche susceptibles de faciliter à la fois la conception de politiques et la mise en œuvre d'initiatives en faveur de l'agriculture durable et du développement rural : i) en suscitant et en facilitant un dialogue Sud-Sud et un apprentissage intrarégional ; et ii) en créant des réseaux d'acteurs du changement pour favoriser le dialogue et l'échange d'informations. Dans le cadre de ces réseaux, on s'efforcera de recenser les techniques agricoles qui sont écologiquement durables et susceptibles d'accroître la productivité, et de déterminer également les besoins prioritaires en ce qui concerne la recherche et l'adaptation ;

c) Le Centre aidera à renforcer la capacité des décideurs et des hauts responsables gouvernementaux à concevoir et à mettre en œuvre des politiques en faveur de l'agriculture durable, du développement rural, de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire en Asie et le Pacifique, en les conseillant sur les stratégies et les politiques dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de l'agriculture durable. Cette assistance sera fournie dans le cadre de diverses activités telles qu'ateliers, tables rondes et consultations, dialogues régionaux et initiatives de collaboration avec les États membres et les institutions régionales et sous-régionales.

V. Questions administratives et financières

A. Renforcement des ressources humaines

14. Conformément à la recommandation faite au paragraphe 7 de sa résolution 65/4, la CESAP a financé, sur son budget ordinaire, le recrutement d'une économiste hors classe (P-5) qui assure la direction du CERPEDECS. Le secrétariat a financé également le recrutement d'un conseiller régional (P-4) sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, d'un responsable de programme adjoint (P-2) avec engagement de courte durée et d'un assistant d'équipe (G-4).

15. Pour étoffer davantage ses effectifs, le Centre a aussi recruté à temps partiel un chercheur indonésien de l'ICASEPS. Outre son rôle de conseiller technique sur les questions socioéconomiques et de politique générale, ce chercheur dirige le programme de recherche et développement du Centre.

16. En outre, le Centre a mené les activités suivantes pour renforcer ses ressources humaines :

a) Un descriptif de fonctions a été élaboré pour quatre postes d'expert associé (Études d'impact, Intégration de la parité des sexes, Politique agricole, et Systèmes d'information géographique), pour lesquels une recherche de financement est en cours par l'intermédiaire des gouvernements allemand, français et japonais ;

b) Des entretiens ont eu lieu avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) au sujet de la possibilité de détacher un expert de cet organisme auprès du CERPEDECS.

B. Mobilisation de ressources financières

17. Au 31 décembre 2009, le solde du compte « Appui institutionnel » du CERPEDECS était de 322 875,32 dollars des États-Unis (voir annexe II)⁵, et au 31 décembre 2010, le compte correspondant aux contributions des membres et membres associés de la CESAP faisait apparaître un solde positif de 272 942,10 dollars des États-Unis. Ce montant a été reporté sur l'exercice 2011.

18. À sa soixante-sixième session, en mai 2010, la Commission avait encouragé les pays membres à contribuer au financement du Centre.⁶ En conséquence, sept membres et membres associés ont versé en 2010 des contributions d'un montant total de 149 761,04 dollars des États-Unis, dont 85 364,50 correspondaient à la contribution du pays hôte, l'Indonésie (voir annexe I). Le Gouvernement indonésien a fourni en outre une aide en nature pour un montant d'environ 336,4 millions de roupies indonésiennes (soit 37 881 dollars des États-Unis). Les contributions volontaires reçues en 2010 ont été insuffisantes pour couvrir la totalité des coûts institutionnels, qui se sont élevés à 207 110,07 dollars des États-Unis. Sur les sept membres et membres associés qui ont versé des contributions volontaires en 2010, cinq siègent au Conseil d'administration. Les contributions volontaires des pays membres en 2010 ont été inférieures de 11 % à celles de 2009.

19. En 2010, le Centre a réussi à limiter ses dépenses institutionnelles à 207 110,07 dollars des États-Unis. Toutefois, ces dépenses réduites reflètent le volume restreint des activités menées pendant la même année. L'augmentation des activités en 2011 et au-delà devrait se traduire par une augmentation proportionnelle des dépenses. Sans contributions volontaires suffisantes de la part des membres et membres associés, le Centre risque de manquer de ressources pour financer ses frais de fonctionnement en 2011 et en 2012. À ce jour, les contrats du personnel des services généraux n'ont pu être prolongés que de six mois à cause de cette situation d'insécurité financière.

20. L'état des locaux s'est quelque peu dégradé au fil des ans, mais le rez-de-chaussée a pu être rénové grâce au généreux soutien du Gouvernement indonésien. Le Centre espère qu'il obtiendra une aide supplémentaire pour le remplacement de meubles et équipements et quelques travaux d'aménagement et de rénovation.

⁵ Le chiffre donné à l'annexe II est légèrement plus élevé car il inclut les intérêts perçus.

⁶ Voir Conseil économique et social, *Documents officiels*, 2010, *Supplément n°19* (E/2010/39-E/ESCAP/66/27), par. 56.

VI. Questions à examiner par la Commission

21. Les questions que le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'examen de la Commission sont indiquées dans le rapport du Conseil sur sa septième session (voir annexe III, par. 1 à 10).

Annexe I

Contributions reçues en 2010

Appui institutionnel (contributions totales)

Fonds reçus au 31 décembre 2010

(en dollars des États-Unis)

Pays/zone	Fonds reçus en 2010
Bangladesh	1 000,00
Indonésie	85 364,50
Macao (Chine)	3 000,00
Malaisie	9 985,00
Philippines	20 411,54
République de Corée	10 000,00
Thaïlande	20 000,00
Total	149 761,04

Annexe II

État des comptes

Appui institutionnel et projets de coopération technique
au 31 décembre 2010
(en dollars des États-Unis)

	Donateur	Solde reporté (du 31 décembre 2009)	Contributions (2010)	Dépenses (2010)	Intérêts perçus (2010)	Restitution au donateur (2010)	Solde au 31 décembre 2010
Appui institutionnel	Contribution commune	173 804,38	64 396,54	100 972,01	3 483,80	-	140 712,71
	Gouvernement indonésien	149 475,24	85 364,50	106 138,06	3 527,71	-	132 229,39
	Total partiel	323 279,62	149 761,04	207 110,07	7 011,51	-	272 942,10
Projets de coopération technique	Fonds de coopération CESAP-France	21 721,47	-	-	-	21 721,47	-
	Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche	35 774,83	-	23 307,60	651,44	-	13 118,67
	Total partiel	57 496,30	-	23 307,60	651,44	21 721,47	13 118,67
Total		380 775,92	149 761,04	230 417,67	7 662,95	21 721,47	286 060,77

Annexe III

Rapport du Conseil d'administration sur sa septième session

I. Recommandations

1. Le Conseil d'administration approuve le nouveau plan stratégique pour 2011-2020 présenté par le CERPEDECS. Il recommande au Centre de privilégier dans son programme le partage des pratiques les plus performantes, la gestion des connaissances et les services consultatifs.

2. Le Conseil d'administration félicite le Centre pour les résultats que celui-ci a obtenus en peu de temps, en particulier compte tenu des ressources limitées dont il disposait.

A. Questions financières

3. Le Conseil d'administration exhorte les États membres à envisager de régulariser et augmenter leurs contributions financières au Centre. Il note que certains d'entre eux se sont montrés disposés à accroître leur aide financière ou en nature. Il recommande au Centre de solliciter plus largement les membres de la CESAP en vue d'obtenir de nouvelles contributions.

4. Le Conseil d'administration exhorte le Centre à envisager de chercher des projets de coopération technique mobilisant un plus grand nombre de pays, en particulier des pays n'ayant pas participé à des projets antérieurs.

B. Activités

5. Le Conseil d'administration exhorte le Centre à développer davantage ses activités de formation et de renforcement des capacités. À cet égard, deux représentants expriment la volonté de leur pays de collaborer étroitement avec le Centre pour mettre au point des programmes de renforcement des capacités.

6. Le Conseil d'administration recommande au Centre d'organiser une conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable.

7. Le Conseil d'administration recommande au Centre de tirer parti des partenariats existants et de collaborer plus étroitement avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres organisations régionales et internationales.

8. Le Conseil d'administration fait l'éloge des nouvelles publications et documents d'information produits par le Centre et invite les instituts de liaison à les considérer comme des outils de partage des connaissances et d'échange d'informations sur les pratiques les plus performantes dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de l'agriculture durable.

9. Le Conseil d'administration se félicite de l'aboutissement du projet régional de recherche consacré aux effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire, et recommande au Centre de diffuser largement le document y relatif, dans les meilleurs délais.

C. Représentation au Conseil

10. Le Conseil d'administration se déclare préoccupé par le manque de continuité et de cohérence dans la représentation des pays membres au Conseil, et exhorte le secrétariat à réfléchir à l'élaboration de procédures qui permettraient aux pays membres de désigner comme représentants des instituts nationaux ou des ministères, pour un mandat de trois ans.

II. Compte rendu des travaux

A. Ouverture de la session

11. Le président de la sixième session du Conseil d'administration a remercié la Secrétaire exécutive d'avoir accepté d'ouvrir la septième session du Conseil. Il a également remercié tous les représentants des membres du Conseil d'administration, des autres pays membres et des organisations internationales de leur présence. Il a exprimé sa gratitude à la Secrétaire exécutive pour le soutien apporté au CERPEDECS et a exhorté les membres à étendre et renforcer leur engagement à l'égard du Centre, notamment en augmentant leurs contributions financières.

12. La Secrétaire exécutive a déclaré ouverte la septième session du Conseil d'administration et a fait un discours. Elle a souhaité la bienvenue aux États membres et a salué les efforts du Centre pour maintenir le dialogue instauré entre les États membres et le secrétariat en vue de trouver des solutions innovantes pour assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et développer l'agriculture durable. Conformément à ses engagements, la Secrétaire exécutive avait renforcé au cours de l'année les ressources humaines et financières du Centre. Elle a appelé les États membres à apporter à ce dernier un soutien accru, sous forme de contributions financières ou en nature plus élevées et plus régulières.

13. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre sur le point 4 de l'ordre du jour. Après une présentation faite par la Directrice, le Conseil a passé en revue les résultats obtenus au cours de la période considérée.

14. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre sur le point 6 de l'ordre du jour. Le rapport a été présenté par la Directrice et par le Conseiller régional sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

15. Le Conseil d'administration a également examiné le résumé du programme de travail pour la période suivante.

B. Questions appelant une décision du Conseil d'administration ou portées à son attention

16. Le Conseil d'administration a été informé qu'en 2011 le Centre devrait compter essentiellement sur les contributions volontaires, financières et en nature, pour mener à bien toutes ses activités, car les contributions des membres et membres associés restaient peu élevées et avaient même baissé au cours de l'année précédente. Bien que le personnel concentrât ses efforts sur la recherche de ressources extrabudgétaires, celles-ci ne seraient probablement disponibles qu'en 2012. En outre, le fait que les contributions soient versées de manière irrégulière et que certains membres n'honorent pas leurs engagements compromettrait la mise en œuvre des activités du Centre.

17. Compte tenu des points susmentionnés, le Centre a prié le Conseil de :

a) Inviter les États membres à fournir leur contribution financière selon des modalités plus fiables ;

b) Appeler tous les États membres non seulement à verser leur contribution en temps voulu, mais également à prendre des dispositions pour en augmenter le montant ;

c) Demander aux États membres de fournir au Centre une aide financière d'un montant d'environ 250 000 dollars des États-Unis pour couvrir tous ses frais de fonctionnement en 2011 ;

d) Inviter les États membres à envisager de fournir au Centre un appui en nature, par exemple en finançant des formations et des ateliers.

18. Le Conseil d'administration était saisi du projet de plan stratégique pour 2011-2020, au titre du point 7 de l'ordre du jour. La Directrice a présenté les points essentiels de ce plan, que le Centre prévoit d'utiliser comme outil de commercialisation pour solliciter les donateurs. Après avoir débattu des points principaux du plan, le Conseil a approuvé celui-ci.

C. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration

19. Des membres ont proposé que le Conseil d'administration tienne sa huitième session en Indonésie en février 2012. Le secrétariat a suggéré que celle-ci ait lieu immédiatement après la deuxième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, prévue à Bangkok. Le Conseil a convenu de déterminer ultérieurement la date et le lieu de sa huitième session.

D. Adoption du rapport

20. Le Conseil d'administration était saisi d'un ensemble de projets de recommandations. Les recommandations ont été adoptées.

21. Le Président a fait une déclaration de clôture, dans laquelle il a remercié tous les participants, puis a déclaré la session close.

III. Organisation de la session

A. Participation

22. La septième session du Conseil d'administration s'est tenue à Bangkok le 18 mars 2011.

23. Ont participé à cette session les représentants des membres du Conseil suivants : Bangladesh, Cambodge, France, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Pakistan, République de Corée et Thaïlande.

24. Ont participé en qualité d'observateurs les représentants des membres de la Commission suivants : Chine, Japon, Myanmar, Philippines et Sri Lanka.

25. Ont participé des représentants de l'organisme des Nations Unies suivant : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique).

26. Ont participé des représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales suivantes : Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et Centre international japonais de recherches en agronomie.

B. Élection du bureau

27. Le Conseil d'administration a élu le bureau suivant:

Président : M. Hasil Sembiring (Indonésie)

Vice-Président : M. Rangsit Poosiripinyo (Thaïlande)

Rapporteur : M. Abdullah Al-Masud Chowdhury (Bangladesh)

C. Adoption de l'ordre du jour

28. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport sur les activités du CERPEDECS et les résultats obtenus en 2010.
5. Présentation et examen du projet de développement des capacités pour 2011-2013 et du programme de travail pour 2010-2011.
6. Rapport sur la situation administrative et financière du CERPEDECS.
7. Présentation et examen du plan stratégique révisé du CERPEDECS.

8. Examen du projet de rapport du CERPEDECS à soumettre à la Commission.
 9. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration.
 10. Questions diverses.
 11. Adoption du rapport.
-